**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 34 (1963)

**Heft:** 7

**Artikel:** La Journée des apprentis méritants du Jura

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-825109

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# La Journée des apprentis méritants du Jura

C'est à Reconvilier que, le 29 juin, s'est déroulée la traditionnelle Journée des apprentis méritants du Jura, que la Commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ organise toujours de façon parfaite grâce au travail de son président, M. Michel Hänni, et de son secrétaire, M. Roger Jardin.

Reconvilier, si l'on en croit les propos qu'a tenus son maire, M. Aurèle Klopfenstein, n'est qu'un village parmi tant d'autres mais que pourtant chacun connaît. Un village qui a pris une extension très rapide dès le début du siècle mais qui a marqué le pas après la fin du dernier conflit mondial en perdant par suite de circonstances diverses une partie de ses industries. Mais un village, pourtant, qui renaît et qui s'est rapidement ressaisi. Bénéficiant des conjonctures exceptionnellement favorables de l'après-guerre, les entreprises traditionnelles se sont développées en modernisant leurs moyens de production et le contrôle technique des produits de fabrication. D'autres y sont arrivées et participent d'ores et déjà à la vie locale tout en contribuant à faire connaître au dehors le nom de Reconvilier.

C'est ce village, fier de son passé et confiant dans l'avenir, qui a accueilli les quelque vingt apprentis et apprenties méritants du Jura auxquels MM. Henri-Louis Favre, secrétaire de l'ADIJ, Michel Hänni, président de la Commission pour la formation professionnelle, Aurèle Klopfenstein, maire de Reconvilier, et Etienne de Coulon, directeur général de Boillat S. A., ont parlé de l'apprentissage, des jeunes et de l'avenir de l'économie suisse tandis que la Fanfare de Reconvilier, dirigée par M. Marti, agrémentait cette journée.

Après avoir reçu, chacun, un prix d'une valeur de 50 francs et une distinction, les jeunes gens furent conviés par l'ADIJ à une collation.

C'est alors qu'on assista à cette scène touchante.

Un patron s'approcha de son jeune apprenti et, ému, l'embrassa sur les deux joues.

Nullement gêné, le jeune homme lui rétorqua :

— C'est aussi votre succès.

Et c'était vrai. Inutile, dès lors, d'insister longuement sur les raisons pour lesquelles la Commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ, chaque année, invite à la cérémonie destinée à honorer les jeunes gens qui ont réussi les meilleurs résultats lors de leurs examens de fin d'apprentissage les patrons qui les ont formés.

C'est précisément aussi ces patrons que M. Favre félicita en déclarant, au cours d'une allocution fort remarquée :

« Tout se joue à quinze ans !

Age qui marque le terme de la scolarité obligatoire et l'entrée en apprentissage. Passage de la jeunesse dont l'insouciance reste un des caractères dominants à l'adolescence qui prend brusquement contact avec un monde où elle a vécu jusqu'alors en marge.

Quelle est, à ce moment, la situation de ces jeunes gens qui vont se mesurer aux premiers obstacles qu'il leur faut vaincre ?

Quel est leur degré de préparation pour engager un combat qu'ils ne peuvent refuser ?

Les réponses données à ces premières questions peuvent varier selon les aspects du problème posé à ceux qui ne sont plus tout à fait des enfants et pas encore des hommes.

En effet, les degrés de développement scolaire diffèrent considérablement d'un lieu à un autre, même à l'intérieur d'un petit pays respectueux, par tradition, de la liberté accordée à chaque Etat, dans ce domaine.

D'emblée, nous mesurons l'étendue des responsabilités incombant à la famille, d'une part, et à l'école, d'autre part. Leur mission est en général d'instruire et d'éduquer mais, au contact de ces difficultés majeures, elles ont peut-être négligé un élément important, l'information et l'orientation professionnelles qui participent autant de ce qui s'enseigne que de ce qui s'apprend.

En une période, où la vie technique et sociale subit de profondes transformations, l'intégration des forces jeunes au développement économique d'une région devient le problème capital.

Dans notre monde en rapide évolution, où l'industrie, riche de mille ressources, l'emporte inévitablement sur un artisanat dont les possibilités restent étroitement limitées et où partant les structures professionnelles sont profondément modifiées, il ne s'agit plus de transmettre, de père en fils, l'art de manier l'outil. Il faut placer l'adolescent en présence des possibilités nouvelles afin de lui permettre, par un choix judicieux, d'acquérir une profession qui, répondant aux besoins actuels, aura l'avantage de lui plaire.

Force nous est de constater notre retard sur ce point de l'information.

Lors d'un récent entretien en commun avec le nouvel orienteur professionnel de la région, nos élèves eurent à répondre à la question qui portait sur le nombre de métiers et de spécialités que l'on pratique dans la vallée de Tavannes. Aucune réponse ne dépassa 50, alors qu'il s'en trouve plus de 250, chiffre que j'ignorais également et qui témoigne des modifications profondes de la structure des professions traditionnelles. Depuis un quart de siècle, les spécialisations se développent constamment, élargissant ainsi l'éventail des possibilités du choix d'un métier.

C'est précisément ce qu'il faut présenter aux jeunes, dont l'intérêt s'éveille à douze ans environ, pour nous éviter une remarque qui pourrait être un reproche : « J'ignorais l'existence de cette profession ! »

Nous disposons à l'école de trois ans pour entrer dans ce vaste sujet et le développer en fonction des aptitudes et des inclinations particulières.

Depuis quelques années, nous faisons nos expériences dans ce domaine, ici, à Reconvilier. La possibilité est offerte aux élèves de l'école secondaire de participer à des causeries professionnelles, données par des spécialistes, entretiens richement illustrés de projections et de films et préparés par la création d'un climat favorable obtenu par

la diffusion de brochures et l'affichage de réclames. Ce premier contact, qui doit éveiller l'intérêt, sera suivi, pour les aînés, de visites d'établissements, d'installations, d'ateliers, de bureaux ou de chantiers.

L'initiative prise est trop récente pour en tirer des déductions valables ; disons cependant qu'elle suscite des réactions heureuses et que ces premiers résultats nous invitent à poursuivre dans cette voie. Les corps de métier répondent d'ailleurs avec empressement aux demandes de ce genre.

La rapide évolution dont nous parlons a bousculé bien des traditions. Nous pouvons regretter l'époque révolue où la vie était plus familière, où le travail persévérant et sérieux rendait une entreprise florissante et procurait à son chef une double satisfaction : la première d'ordre toute personnelle, la seconde d'assurer une sécurité matérielle durable à ses descendants.

L'économie rationnelle moderne laisse peu d'espoir de survie à cette formule heureuse certes parce qu'elle maintenait un esprit de communauté très développé, dans lequel chacun se sentait parfaitement à l'aise, mais qui est condamnée par les exigences actuelles de la production massive.

La lutte est désormais par trop inégale !

Est-ce à dire que nos jeunes gens sont défavorisés par le sort nouveau qui leur est fait ?

Je ne le pense pas, car personnellement bien placé pour les juger, la plupart d'entre eux manifestent la ferme intention de participer étroitement à ce bond prodigieux qui les exalte, avec la vitalité, l'audace, le bon sens, l'intelligence et le courage qui les animent. Cette constatation est hautement réjouissante ; la jeunesse est capable actuellement et comme toujours de former ces contingents en qualité et en quantité ; tant il est vrai que l'évolution se fait en fonction du temps !

Il faut cependant qu'une sélection s'opère efficacement pour éviter les désillusions dont les conséquences sont parfois graves à cet âge. Il faut ensuite que l'apprenti soit suivi de très près pour qu'en fonction de son comportement et de ses réactions exactement observés, il soit dirigé vers la place qui lui convient dans cette société laborieuse. Nous n'avons plus le droit d'éparpiller nos moyens et devons tout mettre en œuvre pour éviter une hémorragie qui risque d'affaiblir notre système économique.

Comment et par quels moyens soumettre chaque élève à un examen bien conduit ?

Il y a en tout premier lieu la collaboration étroite entre la famille et l'école puis l'orienteur professionnel. Dans ce domaine, nous sommes encore au stade de la recherche d'une formule permettant, en une synthèse harmonieuse, de déceler certaines aptitudes et de signaler également certaines faiblesses. Ce dépistage, qui peut être déterminant, doit porter sur une longue période d'observation du sujet ; en aucune façon, il ne doit commencer quelques mois seulement avant la fin de la scolarité, alors que la plupart des candidats sont déjà placés, ce qui en enlève toute valeur et est contraire à la logique.

Les conclusions de cette enquête personnelle permettront de diriger ceux qui y ont été soumis pendant une longue période vers un groupe de métiers. L'effort principal est porté actuellement sur le rôle important que peut jouer l'Orientation professionnelle dont les méthodes et les moyens ont été réadaptés.

Parallèlement à ce travail d'investigation, cet office s'efforcera de faire ressortir l'ampleur des besoins devant ainsi permettre un recrutement équilibré afin de garantir une sorte d'autarcie économique.

C'est encore et toujours sur place que nous trouverons les meilleurs éléments — cadres et main-d'œuvre — dont les qualités traditionnelles essentielles sont le goût du travail bien fait et la fidélité à l'entreprise.

Cette sélection étant faite, l'apprenti doit alors trouver auprès de son employeur la confiance que l'élève portait à son maître. Il doit se sentir dirigé par un chef qui se rappellera constamment que rien ne se fait sans enthousiasme.

Quand, en présence de la matière, l'apprenti se rendra compte de sa propre impuissance, il s'agira de saisir ce moment de désarroi pour lui faire mesurer la grandeur de l'œuvre accomplie par quelques générations d'ouvriers qui, placés devant un problème identique, ont trouvé des solutions originales. Exploitées techniquement, ces découvertes ont conduit à la construction de l'outil hautement perfectionné qu'est la machine. Après avoir réalisé la somme d'efforts qu'il a fallu rassembler pour construire cet assemblage savant et souvent génial, l'adolescent en réalisera la réelle valeur. Cet instrument prodigieux est digne de la même admiration qu'on porte à une œuvre d'art. S'il a compris cela, alors une partie de son apprentissage est terminée car il saura ce qu'il doit à tous ceux qui l'ont précédé dans la voie qu'il va suivre.

La transmission des connaissances acquises, qui porte sur toute la durée de l'apprentissage, aiguisera son désir de connaître et éveillera en lui l'intérêt qui le mènera à la spécialisation par une adaptation progressive à de nouvelles méthodes de travail.

J'ai relevé précédemment la nostalgie d'une époque où l'ambiance de l'atelier était plus familière. La spécialisation poussée, mal dirigée, peut accélérer l'isolement du personnel d'une entreprise.

Ce danger est alors cruellement ressenti par l'apprenti qui recherche encore un contact direct avec son entourage, tentant ainsi vainement de retrouver la camaraderie unique des bancs d'école.

Sur le plan pratique, la nécessité du travail en équipe n'est plus à démontrer ; il semble bien que plus la spécialisation est poussée et plus la création de groupes de travail s'impose. Saisissons donc immédiatement ce besoin naturel chez les adolescents et rassemblons-les autour d'un même problème.

De nombreux industriels l'ont compris qui, par exemple, ont ouvert des centres d'apprentissage. Cette méthode d'études maintient un contact étroit entre les jeunes et conduit à d'excellents résultats. Libre de tout engagement, l'adolescent se sentira très à l'aise dans son

Cliché ADIJ N° 503

**Les meilleurs apprentis du Jura**

nouveau rôle et le passage de l'école à l'atelier se fera sans heurt. Son installation dans un autre milieu s'effectuera progressivement et il y trouvera, dans l'accueil sympathique qui lui sera réservé de la part de ses aînés, le climat favorable à l'accomplissement de la nouvelle mission qui lui sera confiée.

En m'adressant plus spécialement aux employeurs présents en ce jour de fête, je suis conscient du rôle important qu'ils ont joué pour que ceux qu'ils ont ainsi suivis pendant trois ou quatre ans connaissent dans la satisfaction d'un métier aimé le succès et l'honneur que nous leur réservons.

Je ne voudrais en rien diminuer l'effort personnel de chacun d'entre vous, apprentis méritants de cette volée 1963.

Si l'ADIJ a, depuis quelques années, par l'intermédiaire de sa Commission pour la formation professionnelle, récompensé spécialement le mérite de ceux qui se sont placés aux premiers rangs dans les examens de fin d'apprentissage, c'est qu'elle entend encourager les jeunes — garçons et filles — qui sont appelés à prendre un jour la relève des cadres de nos industries jurassiennes.

Aujourd'hui, nous partageons votre joie et nous vous faisons confiance. Les résultats de votre travail autorisent les plus grands espoirs et nous comptons sur vous, sur votre collaboration à l'immense tâche qui nous attend tous pour que par son rayonnement intellectuel, artistique et technique le Jura maintienne la renommée qu'il s'est acquise en Suisse et à l'étranger. »

## Liste des lauréats 1963

| Lauréats | Apprentissage chez |
|---|---|
| 1. Frédy Beyeler<br>boucher<br>Vicques | M. E. Stalder<br>maître boucher-charcutier<br>Vicques |
| 2. Marcelle Paroz<br>couturière<br>Tavannes | Mlle N. Voirol<br>maîtresse de couture<br>Tavannes |
| 3. Charles Lachat<br>dessinateur en génie civil<br>Delémont | M. Irmin Lévy<br>ingénieur<br>Delémont |
| 4. Franz Maurer<br>menuisier-ébéniste<br>Grellingue | M. E. Maurer<br>atelier de menuiserie<br>Grellingue |
| 5. Hugo Nobs<br>dessinateur de machines<br>Delémont | Von Roll S. A.<br>Rondez<br>Delémont |
| 6. Etienne Crelier<br>mécanicien ajusteur<br>Courrendlin | Von Roll S. A.<br>Usine de Choindez |
| 7. Samuel Gobat<br>mécanicien de précision<br>Moutier | Fabrique de machines<br>A. Bechler S. A.<br>Moutier |
| 8. Pierre-André Meyrat<br>mécanicien de précision<br>Villeret | Technicum cantonal<br>Saint-Imier |
| 9. Enerick Mathez<br>mécanicien de précision<br>Tramelan | Fabrique de machines<br>Kummer Frères S. A.<br>Tramelan |
| 10. Mario Gallina<br>monteur électricien<br>Moutier | M. W. Hauser<br>installations électriques<br>Moutier |
| 11. Mireille Minder<br>coiffeuse<br>Moutier | M. A. Thiévent<br>maître coiffeur<br>Courrendlin |
| 12. Pierre Huguelet<br>compositeur typographe<br>Moutier | Imprimerie Max Robert S. A.<br>Moutier |
| 13. Jean-Charles Monnin<br>décolleteur d'horlogerie<br>Sonceboz | Fabrique d'horlogerie<br>Fontainemelon<br>Corgémont |
| 14. Frédy Neukomm<br>décolleteur<br>Tavannes | Décolletages de précision<br>Frey Marcel S. A.<br>Court |

# Nos bons hôtels du Jura

**Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis**

| | | |
|---|---|---|
| **Bienne** | Hôtel Seeland<br>Entièrement rénové — Confort | (A. Flückiger)<br>**(032) 2 27 11** |
| **Boncourt** | Hôtel à la Locomotive<br>Salles pour sociétés — Confort | (L. Gatherat)<br>**(066) 7 56 63** |
| **Boncourt** | Hôtel de la Rochette<br>Chambres tout confort | (G. Suter-Mazzucotelli)<br>**(066) 7 56 14** |
| **Delémont** | Hôtel Terminus<br>Tout confort | (Robert Obrist)<br>**(066) 2 29 78** |
| **Laufon** | Hôtel du Jura<br>Chaîne des rôtisseurs - Salle de conférence | (M. Regli)<br>**(061) 89 51 01** |
| **Moutier** | Hôtel Suisse<br>Rénové, grandes salles | (Famille Brioschi-Bassi)<br>**(032) 6 40 37** |
| **La Neuveville** | Hôtel J.-J. Rousseau<br>Neuf — Confort, salles | (Jean Marty)<br>**(038) 7 94 55** |
| **Porrentruy** | Hôtel du Cheval-Blanc<br>Rénové, confort, salles | (C. Sigrist)<br>**(066) 6 11 41** |
| **St-Ursanne** | Hôtel du Bœuf<br>Rénové, sa cuisine, sa cave | (Jos. Noirjean)<br>**(066) 5 31 49** |

1156

## Un combustible de choix

# Gaz

Pour toute information, adressez-vous aux usines à gaz jurassiennes de :

Le gaz est disponible à chaque instant, en toutes saisons et pratiquement sans limitation, pour les applications thermiques domestiques, artisanales et industrielles les plus diverses. C'est l'énergie de l'avenir.

Gaz

1621

**Bienne - Delémont - Moutier - Tavannes**


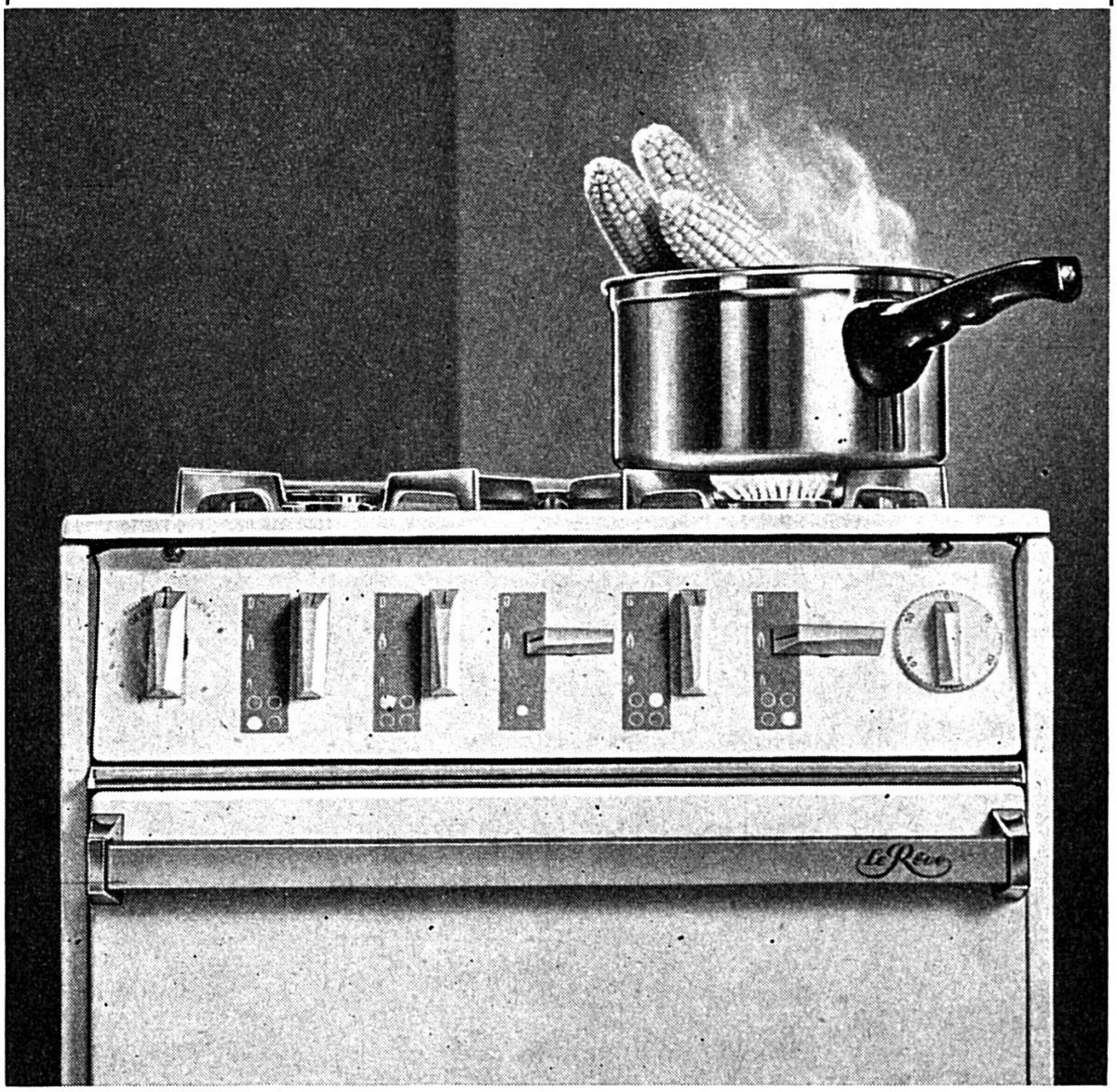

| Lauréats | Apprentissage chez |
|---|---|
| 15. Fred-Alain Groslimond<br>dessinateur en bâtiment<br>Moutier | M. H. Heimann<br>architecte<br>Reconvilier |
| 16. Gilbert Dominé<br>serrurier en construction<br>Courchapoix | Von Roll S. A.<br>Rondez<br>Delémont |
| 17. Richard Grolimund<br>mécanicien sur autos<br>Laufon | Garage Karl Zbinden<br>Laufon |
| 18. Claire Rebetez<br>employée de bureau<br>Moutier | Préfecture de<br>Moutier |
| 19. Mariette Giauque<br>employée de bureau<br>Moutier | M. Charles Kleiber<br>architecte<br>Moutier |
| 20. André Donzé<br>employé de banque<br>Bassecourt | Caisse d'Epargne<br>de Bassecourt<br>Bassecourt |
| 21. Elisabeth Simon<br>vendeuse en chaussures<br>Bassecourt | M. L. Simon<br>magasin de chaussures<br>Bassecourt |
| 22. Lily Neukomm<br>vendeuse en chaussures<br>Saules | Mme H. Stalder<br>maison de chaussures « Central »<br>Tavannes |
| 23. Suzanne Fritschi<br>employée de commerce<br>Tavannes | Fabrique Hélios<br>Arnold Charpilloz<br>Bévilard |
| 24. Colette Rossel<br>employée de commerce<br>Tramelan | Fabrique de machines<br>Kummer Frères S. A.<br>Tramelan |